

Police nationale/Installation des nouveaux promus Répondre à l'urgence au quotidien

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

NOMMES le 4 décembre 2015 par décret N° 0611/PR/MINSPID-CCFPN, les agents des Forces de police nationale (FPN) promus ont pris leurs fonctions, mercredi dernier, à la faveur d'une cérémonie d'installation présidée par le général d'armée, commandant en chef des FPN, Jean-Clotaire Oye Zue. Qui, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, a renvoyé officiellement ces derniers dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Il s'agit de deux commandants en chef en second, d'un directeur de cabinet et des conseillers. « La police étant aujourd'hui, plus que par le passé, confrontée aux exigences d'une population avide de sécurité et de justice, face à la montée vertigineuse de la crimi-



nalité et des répétitions incessantes des mouvements sociaux, c'est à vous, à nous, qu'incombe désormais la mission de relever le défi (...). J'ai la ferme conviction qu'ensemble, nous poursuivrons l'œuvre de modernisation et de raffermissement de l'État de droit», a indiqué le général Oye Zue. Aussi, au nombre des promus, on note, entre autres, le général de brigade Marcel Yves Mapangou Moussadji, dorénavant commandant en chef en second, chargé des unités opération-

nelles et de la logistique, et son frère d'armes le colonel Sosthène Fwala, "Cochef" en second, chargé de l'organisation et des personnels. Au poste de directeur de cabinet du commandant en chef des FPN, le lieutenant-colonel Karl Dieu-donné Mombo. Adepte "d'un commandement participatif", le Cochef a exhorté les promus à faire montre de professionnalisme, de dynamisme, d'équité, d'humilité et de loyauté dans l'accomplissement de leurs tâches. « Ces valeurs doivent servir de



Les promus posant avec leurs supérieurs à l'issue de la cérémonie de leur prise de fonctions.

bréviaire dans l'exercice de vos nouvelles fonctions. J'attends, par conséquent, de vous une collaboration franche et sincère, pour contribuer au succès des événements majeurs que notre pays attend organiser, notamment les élections présidentielles de 2016 et la Coupe d'Afrique des nations de 2017», a-t-il dé-

claré. Au nom des promus, le général de brigade Marcel Yves Mapangou Moussadji s'est déclaré conscient de l'ampleur de leurs nouvelles responsabilités. Tout en se montrant déterminés à apporter leur franche et sincère collaboration, empreinte de cordialité, pour le rayonnement des

FPN. « Notre ambition est de répondre à l'urgence au quotidien. C'est pour cette raison que nous voulons inscrire nos actions dans la prospective. Dans cette démarche, nous devons tenir de la critique, de la caricature de certaines de nos erreurs», a-t-il promis.

Maux et débat

À beau chasser le naturel...

DANS sa parution de mercredi, l'Union faisait état, dans l'une de ses pages consacrées à l'actualité provinciale, de la remise d'un "important don de médicaments" au centre médical d'Akam-Essatouck, un district de la province du Woleu-Ntem, par le président du Conseil départemental du Woleu (Oyem). Une action, a-t-il expliqué, qui "cadre avec la politique préconisée par le chef de l'Etat en matière de santé publique au profit des populations de l'arrière-pays".

Évidemment, les bénéficiaires ont dit leur satisfaction devant tant de générosité, au moment où l'État se montre de plus en plus défaillant dans l'accomplissement de l'une de ses missions régaliennes, qui est de ravitailler, en tout temps et en tout lieu, les structures sanitaires publiques en médicaments et en équipements nécessaires à la prise en charge des populations vivant en zone rurale.

En réalité, comme il l'a précisé, le président du Conseil départemental du Woleu n'était qu'un émissaire. Il avait été mandaté par le Premier ministre, le véritable donateur. Rien donc d'anormal, sous les latitudes gabonaises, qu'une personnalité de son rang vole au secours des siens, en apportant une aide matérielle aux structures de santé de son district. Une pratique ancrée d'ailleurs solidement dans les mœurs de nos responsables politiques, principalement des membres du gouvernement, au bénéfice exclusif de leurs fiefs respectifs. En effet, de mémoire de Gabonais, on n'avait encore jamais vu un ministre de la République, fut-il de la Santé ou de l'Éducation, aller faire un don à des compatriotes dans le besoin vivant dans une contrée autre que la sienne. Les médicaments, matériels didactiques et/ou ménagers, cours de vacances, caravanes médicales, denrées alimentaires, etc. sont toujours au bénéfice de leurs villages. Certes, chacun voit midi à sa porte. Néan-

moins, ces philanthropes politiques ne précisent pas souvent à quel titre ils font ces "œuvres de bienfaisance". Si c'est en leur qualité de membre du gouvernement, ils donnent du grain à moudre à ceux qui pensent qu'ils sortent du cadre de leurs prérogatives. Car un ministre, qui est au service de la République n'a pas vocation à faire des dons. Il doit concevoir plutôt des politiques publiques dont la mise en œuvre se traduit par des dotations de l'État, à travers les administrations concernées, aux différentes administrations qui sont dans le besoin.

La persistance de la politique des dons par les hommes et femmes politiques ayant une parcelle de pouvoir de l'État sonne comme une injustice vis-à-vis des localités qui ne sont pas représentées dans ce "Graal" de l'Exécutif. Elle vide de tout sens le discours politique, empreint d'hypocrisie et mainte fois entendu, qui veut qu'il n'y ait pas de ministre d'un village, d'un canton, d'un département ou d'une province, mais plutôt de ministre de la République. Or, à beau chasser le naturel, il revient au galop. La réalité des faits prouve que cette conception de la politique est encore un leurre chez nous.

Il n'y a qu'à voir dans les médias, les lendemains de formation d'un nouveau gouvernement ou de nominations à tout autre haute fonction politique. On assiste souvent à une course à la présentation des promus dans leur bled natal à travers la République. Alors que le chef de l'Etat avait sifflé la fin de ces simagrées, véritables cérémonies de "présentation d'une bête de zoo dans une foire", pour paraphraser un ancien ministre originaire du Woleu-Ntem.

Et le court passage de cette haute personnalité au gouvernement a laissé des traces indélébiles dans le secteur qui était le sien, démontrant ainsi qu'il était véritablement un ministre de la République.

Par NIE-MUKENI

Vie des entreprises

Le CGC honore ses retraités

MZM
Libreville/Gabon

LA direction générale du Conseil gabonais des chargeurs (CGC) a récemment organisé, à la salle de conférence de l'immeuble Arambo, une cérémonie d'hommage à vingt-cinq agents retraités ayant accompli 10, 20 et plus de 30 ans de vie professionnelle. Cette cérémonie était un signe de reconnaissance des efforts inlassables de ces anciens employés, les sacrifices consentis et leur dévouement durant leur carrière au CGC.

Présidée par Liliane Nadège Ngari-Onanga Y'Obegue, directeur général, en présence de Lucchéri Gahila, président du Conseil d'administration, la cérémonie a été marquée par la distribution des chèques-cadeaux et des diplômes à ces agents retraités. Ces derniers ont exprimé leur gratitude à la direction générale, pour l'honneur et la bienveillance qu'elle témoigne à leur égard, puisque une manifestation de cette nature n'avait jamais été organisée au CGC.

A son tour, Mme Ngari-Onanga Y'Obegue a saisi cette occasion pour les remercier pour leur implication dans la réalisation



Les nouveaux retraités et le SGA2 du ministère du Travail, Bonjean Ibouanga.



La directrice générale du CGC, Liliane Nadège Ngari-Onanga Y'Obegue, lors de son intervention.

des performances du CGC. « C'est un honneur pour moi de récompenser les immenses efforts consentis par ces agents, qui ont non seulement contribué au développement et à la réus-

site de notre établissement, mais ont également su, par leur état d'esprit et leur enthousiasme, participer à l'éclosion d'un climat social sain au C.G.C. », a-t-elle déclaré.